



# Lauris

GUIDE ÉCO CITOYEN

2022

**AGENCE**  
*Demontis*

**04 90 08 38 12**

PROPRIÉTÉS  
MAISONS  
TERRAINS  
LOCATIONS



contact@demontis-immobilier84.com  
28, Avenue Joseph Garnier - 84360 LAURIS

Hôtellerie - Animation  
Prise en charge médicale  
Unité Alzheimer

**04 90 08 29 29**

13 rue du Binou  
84360 LAURIS

contact@retraite-amandines.com  
www.retraite-amandines.com



**Les Amandines** Maison de retraite



**LAVERIE  
BLANCHERISSERIE  
REPASSAGE**

**06 24 99 74 58**  
guilleviclaetitia19@gmail.com

24 Av Philippe de Girard - 84360 LAURIS



*Cousu main*

Retouches, couture sur mesure, ameublement

*Violette Copry  
Couturière*

868 route de Roquefraiche  
84360 Lauris  
Tél: 06 63 01 98 02 / 04 90 08 28 53  
violette-cousumain@orange.fr



**ME** MISSION ÉTRANGÈRES  
DE PARIS

MAISONS DE RETRAITE

19 bis rue du Mûrier – 84360 LAURIS  
Tél. : 04 90 08 46 00



**MCPB  
PUYVERT**

**QUINCAILLERIE**

**JARDIN**

**BRICOLAGE**

OUTILLAGE DÉCORATION  
ÉLECTRICITÉ PEINTURE  
PLOMBERIE MATÉRIAUX

Ouvert du Lundi au Samedi  
Quartier Le Jas - 84160 Puyvert  
Tél. 04 90 68 12 21 - Mail : mcpb84@yahoo.fr

## SOMMAIRE

Aliments .....	04
Biodiversité .....	06
Déchets .....	09
Eau .....	11
Énergie .....	12

Crédits photos le club photo de Lauris : Michel Prunier,  
Marie Jerez, Joël Hybertie et Bernard Gless

## ÉDITO



## Le mot du Maire

J'ai eu l'occasion de lancer lors du Café Citoyen du 16 octobre dernier le projet Lauris en Transition, projet qui a pour objet de faire de notre Village non seulement un village respectueux de la planète, mais aussi un village plus serein, plus solidaire et plus responsable.

La transition écologique c'est évidemment une urgence, les chiffres le montrent, et la France est en train de prendre toute la mesure du défi que nous avons tous à relever, chacune et chacun à notre niveau. La loi « climat-résilience » fixe le cadre de ce défi qui est devant nous... Notre village doit y prendre toute sa part. Nous sommes également engagés pleinement dans la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial « Luberon – Monts de Vaucluse – Pays des Sorgues » qui a été signé à Lauris en juin. La transition écologique, c'est bien sûr des grands chantiers qui vont dessiner les perspectives des prochaines années et que la commune aura la responsabilité d'engager : la transition énergétique pour viser la neutralité carbone et répondre aux objectifs à l'horizon 2030, le développement des véhicules électriques, l'agriculture et l'alimentation durables, la sauvegarde de la biodiversité et la réduction de l'artificialisation des sols.

La transition écologique, c'est aussi tous les petits gestes du quotidien que chacune et chacun d'entre nous pouvons adopter, à notre niveau, pour créer un effet papillon positif et durable. Ce guide éco-citoyen a bien évidemment vocation à montrer les grands projets que la commune doit ouvrir, certains déjà décidés, d'autres en réflexion, mais aussi à montrer tout ce que nous pouvons faire à notre niveau tous ensemble pour relever le grand défi de la transition écologique.



## Mieux Produire & Consommer

L'alimentation est l'un des enjeux majeurs de notre siècle, avec le doublement prévu des besoins alimentaires à l'horizon 2050 lié à la hausse démographique mondiale et aux évolutions des régimes alimentaires, dans un contexte de changement climatique et de réduction nécessaire de l'empreinte écologique humaine. Sur le plan environnemental, avec un quart de l'empreinte carbone des français, **l'alimentation constitue le premier poste responsable des émissions de gaz à effet de serre (GES), du même ordre de grandeur que le transport ou le logement.** Les impacts sont également importants sur les enjeux de l'eau, des sols, de l'air et de la biodiversité. La majeure partie des impacts se situe à l'étape de production agricole, et dépend donc en grande partie des modes de production, mais également de la composition du régime alimentaire.

### **Pour nourrir le monde à l'horizon 2050 et contribuer à la transition écologique, il faut évoluer vers :**

- Une production agricole ayant des pratiques plus respectueuses de l'environnement, une intégration de **l'écoconception** au sein

des filières agro-alimentaires. La mobilisation des marges de progrès sur la logistique, les transports, la transformation, le conditionnement, la distribution, la consommation est également indispensable.

- **Une évolution des pratiques alimentaires** en faisant converger les enjeux de santé et d'environnement. En France, cela passe notamment par le rééquilibrage entre aliments d'origine animale et d'origine végétale, la consommation de produits de saison et de proximité...
- **Une réduction drastique des pertes et gaspillage** à chaque étape de la chaîne alimentaire (1/3 de la production mondiale est gaspillé).

### **Agriculture et alimentation durables... De quoi parle-t-on ?**

L'alimentation durable, c'est l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

### **L'alimentation durable, c'est aussi savoir adopter les bons réflexes en matière de consommation.**

Jusqu'à 40% des produits frais que nous achetons finissent à la poubelle : c'est le gaspillage alimentaire avec des dépenses superflues, des consommations d'engrais et d'énergie évitables, des déchets tout aussi évitables.

### **L'alimentation durable, c'est bon pour la santé**

Sur le plan de la santé, l'alimentation est un facteur clé d'une population en bonne santé, et qui aujourd'hui contribue fortement au

développement de maladies répandues dans les pays industrialisés, telles que cancer, maladies cardio-vasculaires, obésité, diabète...

### **Agriculture et alimentation durables : Lauris reste un des villages du Luberon qui propose...**

- Des commerces de proximité,
- Deux marchés hebdomadaires : marché traditionnel le lundi matin et marché pay-sans le jeudi en fin d'après midi
- De nombreux artisans et producteurs locaux : apiculteurs, maraîchers, fromagers, etc.



Marché du lundi matin  
place de la mairie



Marché de producteurs locaux le jeudi  
en fin d'après midi près du café villageois

### **Lauris mène depuis plusieurs années des actions en faveur d'une alimentation de qualité et d'une production agricole locale et durable**

- Protection de ses espaces agricoles dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Démarche « de la ferme à ta cantine » initiée par le parc du Luberon pour lutter contre le gaspillage, éduquer les enfants au goût, favoriser les circuits courts
- Rénovation du restaurant scolaire qui a obtenu la labellisation ECOCERT avec Un Plus Bio (niveau excellence pour plus de 80 % de bio proposé).
- Développement d'un jardin partagé à l'initiative de l'association Graines de Jardiniers : parcelles individuelles et espaces collectifs où les habitants adhérents déve-



loppent des cultures communes (légumes et fruitiers) et « cultivent bio » (expérimentées de la culture en « lasagnes », de l'utilisation de broyat de bois, etc.)



## Conserver la diversité du Vivant

### La Biodiversité... De quoi parle-t-on ?

**La biodiversité c'est la diversité de tout ce qui constitue le Vivant. Cela concerne :**

- La diversité des milieux de vie à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts en passant par la mare du fond de son jardin, ou les espaces végétalisés en ville ;
- La diversité des espèces (y compris l'espèce humaine qui est une des espèces parmi les autres) qui vivent dans ces milieux ;
- La diversité génétique des individus au sein de chaque espèce qui fait que chaque individu animal, humain, végétal est différent.

**Cette Biodiversité qui est au cœur de nos vies et de la nature, se dégrade d'année en année et de plus en plus vite en raison de :**

- La destruction et la fragmentation des milieux naturels avec l'urbanisation et les infrastructures de transport,
- Les pollutions des sols, de l'eau, de l'air
- Le changement climatique avec toutes ses conséquences sur les milieux naturels et les espèces
- L'introduction d'espèces végétales ou animales exotiques envahissantes se développant au dépend des espèces existantes

1 million d'espèces au niveau mondial sont directement menacées. Les scientifiques parlent de sixième extinction de masse.

L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) publie régulièrement la liste rouge des espèces menacées et la liste rouge des écosystèmes menacés.

Notre commune et le territoire limitrophe sont riches en types de milieux naturels et en diversité des espèces : des zones urbaines dense et diffuse, des zones montagneuses et rocheuses avec le Luberon, des zones humides et aquatiques avec la Durance et tous les ruissellements d'eau et enfin des zones agricoles.

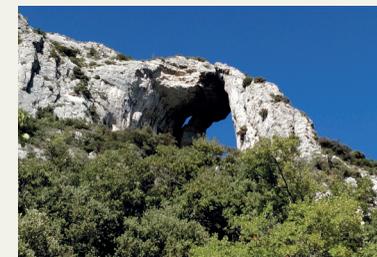
En termes de diversité d'espèces le Département de Vaucluse est peuplé de plus de 270 espèces animales vertébrées : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons.

Les Parcs Naturels Régionaux contribuent à préserver cette richesse, le village de Lauris est signataire de la charte de celui du Luberon. Malgré l'action des Parcs, certaines espèces restent menacées notamment le vautour percnoptère.

### Comment s'organise la préservation de la biodiversité ?

Sur notre territoire de nombreuses zones sont mises sous protection dans le cadre du Parc Naturel Régional du Luberon, de la réserve de Biosphères, des espaces naturels sensibles et des zones Natura 2000. De nombreuses réglementations et organisations locales permettent aussi de lutter contre la dégradation de la biodiversité notamment en réduisant le recours aux intrants chimiques dans l'agriculture et en favorisant la mise en place d'une agriculture biologique, d'une gestion des déchets responsable, et en accélérant la transition écologique.

Sur le territoire du Petit Luberon partagé par la commune de Lauris



### Qu'en est-il de la biodiversité à Lauris ?

**Bien connaître notre patrimoine naturel pour mieux le protéger**

La démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale permet à la commune d'abord de bien connaître son patrimoine naturel, pour ensuite mieux le préserver et le valoriser. L'ABC est élaboré à partir d'un inventaire précis

et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui d'une équipe d'experts pluridisciplinaires ; il peut impliquer les acteurs du territoire et les citoyens.

Véritable outil de sensibilisation à la biodiversité, l'ABC permet de mobiliser élus, acteurs socio-économiques et citoyens sur les enjeux de préservation à l'échelle de la commune et de faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

La commune se positionnera avec le PNR du Luberon lors du prochain appel à projet émis par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et lancera très probablement la démarche dans le 1er semestre 2023.

### Développer l'éco-tourisme

La commune s'est engagée dans le développement d'un tourisme responsable, en valorisant le jardin des plantes tinctoriales, laboratoire vivant de la couleur naturelle et en s'appuyant sur la richesse des espaces naturels, pour des circuits de promenade variés, accessibles à

tous et pour tous les publics, des bords de la Durance aux crêtes du Petit Luberon.

La commune s'inscrit pleinement dans l'élaboration du Schéma Directeur du Développement des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Electriques (SDIRVE) pour faciliter l'accueil des touristes qui se déplacent en véhicules électriques. Démarche qui profitera aux Laurisiens qui pourront eux aussi bénéficier de ces bornes de recharge qui ont également vocation à réduire l'impact du stationnement des touristes dans le village.

### Ouvrir le Grand Jardin : une pépite pour la biodiversité

La commune de Lauris a la chance de posséder un espace naturel d'une grande richesse en plein cœur du village.

Le Grand Jardin a vocation à devenir une vitrine de la biodiversité sur la commune et, avec le concours de l'Office Français de la Biodiversité (OFB), un espace de sensibilisation qui permettra de former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté et au développement durable, de reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire et de favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...).

Le Grand Jardin doit aussi profiter à tous et devenir à terme un espace ouvert où chacun pourra s'approprier les enjeux naturels de la Commune et du Petit Luberon tout en profitant d'une zone de quiétude au sein même du village.

# BIODIVERSITÉ



## Sécuriser la présence des martinets et des hirondelles au cœur du village

Les martinets et les hirondelles qui nous reviennent chaque année au printemps font incontestablement partie du patrimoine de la commune : pourrions-nous imaginer le cœur du vieux village sans ces colonies bruyantes qui animent les rues aux heures les plus fraîches ? Leur présence est pourtant fragile et nécessitera une attention de tous les instants pour qu'elle soit maintenue durablement.

Nids d'hirondelle dans le vieux village



# ALIMENTS

## Un grand projet, la Cité Vivante de L'Alimentation

Développement avec l'aide de l'association « Au Maquis » d'un tiers lieu qui a vocation à devenir **l'épicentre d'une dynamique de partage, de lien et de transmission pour :**

- Mieux comprendre les enjeux alimentaires de notre territoire,
- Sensibiliser et échanger avec les habitants sur les questions d'alimentation,
- Mobiliser tous les acteurs de la production alimentaire (agriculteurs, réseaux, transformateurs...) pour la dynamisation de leur secteur autour d'actions concrètes (lieux de vente, ateliers de transformations, ateliers pédagogiques pour enfants, événements...)
- Mobiliser les citoyens, collectivités, commerçants pour la co-construction de systèmes d'achats en circuit court.

Au final, ce projet logé dans le moulin en cours de réhabilitation avenue de la Gare a vocation, par l'action, à construire un nouveau système alimentaire local, dans une logique d'économie circulaire créatrice d'emplois durables sur le territoire.

## La cantine scolaire... une initiative pionnière

Lutter contre le gaspillage, adapter les menus, former les cuisiniers, éduquer les enfants au goût, favoriser les approvisionnements locaux, le bio..., la restauration collective a un rôle majeur à jouer dans l'amélioration de la qualité de l'alimentation. Un projet de loi prévoit d'ailleurs qu'à partir de 2022, elle devra s'approvisionner avec au moins 50% de produits issus de l'agriculture biologique, locaux ou qui respectent des pratiques environnementales vertueuses.

Le restaurant scolaire de Lauris a pris de l'avance... Bravo ! Il a été récompensé du prix des Territoires Rebelles en marge du dernier Salon des Maires de France (novembre 2021). Les personnes âgées du village qui le souhaitent pourraient aussi bénéficier à terme de la qualité des menus servis aux enfants des écoles, le projet est à l'étude au moment de l'édition du guide.

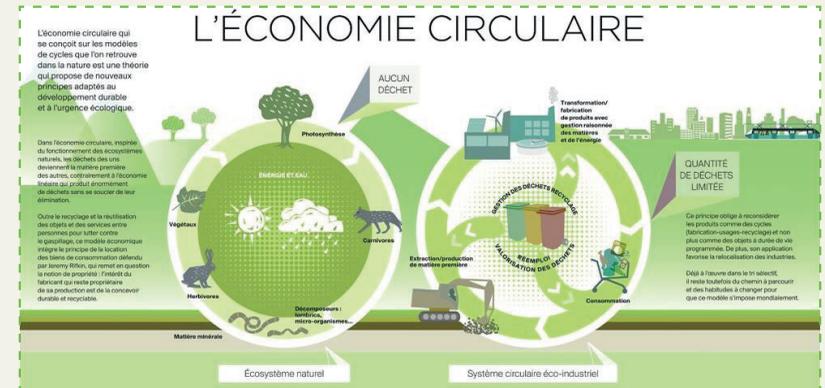


# DÉCHETS



# Gestion du Gaspillage

En **cinquante ans**, la poubelle des ménages a **doublé** de volume. Cette évolution s'explique par l'apparition de nouveaux produits sur le marché et l'évolution de nos habitudes de consommation. Près de **70% du contenu de la poubelle pourrait être évités**, grâce à des actions de **réduction**, de **réemploi** et de **valorisation**. Ces actions de prévention visent l'ensemble du cycle de vie d'un produit, avant que celui-ci ne devienne un déchet. C'est l'objectif de **la loi anti gaspillage relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire** (voir schéma ci-après) du 10 février 2020. Il s'agit de sortir du modèle économique linéaire consistant à "produire, consommer, jeter". Cette nouvelle conception de l'économie limite significativement la consommation des matières premières, l'impact sur la biodiversité, les gaz à effet de serre et diminue le coût économique important de la collecte et du traitement des déchets.



## Pour un bon respect de la planète

- Evitons au maximum la fabrication de déchets en diminuant au maximum l'utilisation d'emballage, en recyclant les objets et appareils en réparant plutôt que jeter, en ne pas gaspillant la nourriture, ... La démarche zéro déchet permet de réduire considérablement notre impact sur l'environnement. Tout produit consommé de l'énergie et des matières premières pour être fabriqué. Une fois utilisé

et jeté, celui-ci nécessite à nouveau des ressources pour être collecté, transporté et traité. L'urgence à ce stade est de supprimer l'usage du plastique comme la loi anti gaspillage le préconise : "Sortir du plastique jetable d'ici 2040". L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement (ARBE), et l'OFB (Office Français de la Biodiversité) accompagnent les Collectivités dans la diminution et la suppression de l'usage des plastiques.

# DÉCHETS

- Ne jetons pas dans la nature et ramassons les déchets résultant de traitements ou d'usages tels que les plastiques agricoles, les douilles de cartouches, mégots de cigarettes, dépôts sauvages de gravats, appareils usagers, et tout autre déchets... L'article L541-2 du code de l'environnement précise que tout producteur ou détenteur d'un déchet est responsable de ce déchet. Il est tenu d'en assurer ou d'en faire assurer la gestion. Cette responsabilité s'étend jusqu'à l'élimination ou la valorisation finale du déchet. Les déchets sauvages, qui échappent aux modes de collecte traditionnels, constituent un problème environnemental majeur. Les déchets non collectés sont une source de pollution directe. En effet, ils se décomposent dans la nature avec une incidence dramatique sur la faune, la flore et les ressources en eau.

- Gérons les débris inévitables en triant et utilisant les moyens mis à disposition des habitants : déchetterie, containers sélectifs, composteurs, ramassage public....



- Plaçons le recyclage au cœur de l'économie circulaire : le recyclage vise à limiter la consommation de matières premières vierges en proposant aux entreprises consommatrices des matières premières secondaires irréprochables sur tous les plans (qualitatif, environnemental, sanitaire). Cela permet également de limiter la consommation d'énergie dans la fabrication de produits à partir de produits recyclés.

- Participons aux actions de sensibilisation et de ramassage collectif de façon à nettoyer au mieux l'environnement dans lequel nous vivons et encourageons à le respecter.



**Cinq points de dépôt :**  
Place Jean Moulin, Place Rémilly, à la gare, à la déchetterie, au croisement de la route de Roquefraiche et du chemin de Bonnieux

**Les déchetteries les plus proches :**  
- Lauris : services techniques, ancienne route de Puget 04 90 68 37 56 (en travaux en 2022)  
- Vauzines : RD 45, la Grande Garrigue à 84160 Vauzines 04 90 77 65 08

## La gestion des déchets à Lauris

**Les points d'apport volontaire :**  
- Ramassage des ordures ménagères : dans le village : lundi, mercredi, vendredi  
- Les Ecarts : mercredi, samedi

**Tri sélectif au point de collecte du cimetière :**  
containers spécifiques pour les déchets alimentaires, les bouteilles plastiques et boîtes alimentaires, les journaux, les papiers et prospectus, les bouteilles et bocaux en verre, les cartons



# EAU



# Ressource Précieuse



Bien commun de l'humanité, l'eau est une ressource précieuse et menacée et la problématique de la gestion de l'eau dans le bassin méditerranéen n'est pas nouvelle ; aujourd'hui encore, garantir durablement et pour chacun l'accès à une eau potable de qualité et la restituer la plus propre possible à la nature, c'est le défi qui est devant nous.

La commune de Lauris a su exploiter de longue date tout le potentiel que lui offre comme un cadeau le versant Sud du Petit Luberon mais... Selon le Plan Bleu, les pressions sur les ressources en eau s'accroîtront encore de façon sensible sur le bassin Méditerranéen et 80 millions de Méditerranéens seront en situation de « pénurie » à l'horizon 2025, du fait de la croissance de la demande en eau agricole et urbaine et de la rareté des ressources. L'eau est en train de devenir le talon d'Achille des pays méditerranéens.

## La gestion domestique de l'eau

En France 93% de notre consommation d'eau concerne l'utilisation pour le nettoyage et l'hygiène (\*) et 7% pour l'alimentation et la nourriture. Un français consomme en moyenne 137 l d'eau par jour ! (\*) Privilégier les douches de préférence aux bains, fermer le robinet lorsqu'on se brosse les dents, ...

### - Que pouvons-nous faire à notre niveau ?

Analyser les consommations d'eau pour identifier les pertes fuites et installer des limiteurs de pressio... Mais aussi toutes les mesures de bon sens que la plupart pratiquent déjà au quotidien (fermer les robinets, ...) ... Mais encore réutiliser les eaux de pluie (abreuvoirs pour animaux, arrosage des plantes, bassins, ...). La récupération des eaux pluviales est essentielle car le dérèglement climatique provoque déjà des situations de sécheresse. Il faut privilégier l'arrosage des plantes le soir pour minimiser l'évaporation.

### - Où en est-on à Lauris ?

La gestion de l'eau repose sur un réseau de récupération (les « tonnes ») qui dessert la citerne du Château et les fontaines communales. Ce précieux réseau, développé par nos Anciens, est à maintenir en état de fonctionnement car il deviendra encore plus nécessaire avec le dérèglement climatique. Des économies d'eau significatives ont été réalisées par la commune par des analyses de consommations, des révisions de compteurs, des réparations de fuites.





## Energie Renouvelable



**Le jour du dépassement**, c'est la date à laquelle l'Homme a consommé toutes les ressources que la Terre peut produire en 1 an : en 2022 c'est le 28 Juillet alors que c'était le 09 décembre il y a une trentaine d'années. Autrement dit, la Terre ne peut plus aujourd'hui répondre à mi-année aux besoins de l'Homme ! Que pouvons-nous faire dès lors que « l'énergie ne peut ni se créer, ni se détruire mais uniquement se transformer » (principe de Lavoisier)

### La transition énergétique... De quoi parle-t-on ?

La transition énergétique consiste à abandonner les combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables : solaire, éolien, hydraulique, et bois-énergie. Il s'agit de transformer durablement tous les secteurs de l'énergie, de la production à la consommation finale et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. La transition énergétique est propre à chaque pays,

mais ses objectifs sont universels : **lutter contre le réchauffement climatique, la raréfaction des énergies fossiles et la précarité énergétique**, source d'inégalités sociales. Il s'agit également d'une transformation comportementale et sociale vers une prise de conscience énergétique pour une meilleure utilisation de l'énergie, afin de consommer mieux et moins. Celle-ci s'inscrit dans une démarche écologique globale ayant pour finalité de répondre à l'urgence climatique actuelle.

### Urgence climatique ?

Nous le savons tous, le réchauffement climatique s'accélère et les rapports qui se succèdent nous le démontrent. Le dernier rapport de l'ONU sur « l'état du climat mondial en 2021 », publié en mai 2022 via l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale), montre que la dégradation des 4 marqueurs de la situation climatique s'est encore accélérée : concentration des gaz à effet de serre, élévation de la température, montée du niveau des eaux, acidification des océans. La crise sanitaire et les périodes de confinement inédites ont pu nous donner l'illusion qu'il était facile de revenir en arrière, la guerre en Ukraine a pu nous faire oublier le réchauffement climatique mais le plus grand défi est bien là, devant nous : l'Humanité tout entière est face à l'Everest qu'elle a elle-même créé avec les cendres de ses terrils.



### Qu'en est-il de la transition énergétique à Lauris ?

#### La législation fixe le cadre

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 précise les objectifs :

- A court terme (2030) réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre, réduire de 30 % le taux de consommation d'énergies fossiles, faire émerger les énergies renouvelables et les porter à 32 % de la consommation finale d'énergie.
- A plus moyen terme (2050) réduire la consommation énergétique finale de 50 %.

La loi Climat & Résilience de 2019 précise encore les objectifs : neutralité carbone en 2050, réduction de la consommation d'énergie de 40% en 2030, c'est-à-dire non seulement « consommer mieux » mais aussi « consommer moins ». Le Décret Tertiaire de 2019 fixe les objectifs pour les bâtiments tertiaires : réduire la consommation de 40% en 2030, de 50% en 2040 et de 60% en 2050. Le Plan Climat Air Energie Territorial « Luberon – Monts de Vaucluse – Pays des Sorgues » a été approuvé à Lauris le 09 juin 2022. Il décline les objectifs pour notre territoire. Le cadre est fixé : il nous encourage tous à travailler pour un Village plus respectueux de la planète.

#### L'énergie en circuits courts

Le Département de Vaucluse est sur le podium des Départements les plus ensoleillés de France et ça tombe bien : nous avons l'opportunité de profiter de cette énergie solaire en abondance pour **produire chez nous l'énergie dont nous avons besoin**, à nous de savoir en profiter ! Comment ? D'abord en profitant des espaces déjà « artificialisés », c'est-à-dire des espaces qui font ou ont déjà fait l'objet d'une activité humaine (bâtiments existants, friches industrielles, etc.) pour produire de l'électricité à Lauris, **c'est bon pour la planète**. Ensuite en réutilisant l'électricité pour alimenter les bâtiments et les équipements communaux, couvrir 30 à 50% des besoins de la commune et répondre aux ambitions fixées par le cadre législatif, **c'est bon pour la commune**. Enfin, en ouvrant à tous les Laurisiennes et Laurisiens l'accès à cette électricité produite par la commune ou par des particuliers à des tarifs avantageux sans avoir eux-mêmes à investir, **c'est bon pour tout le monde**.



Parking de covoiturage « Les Fraysses »  
près du café villageois rue de la gare

#### La mobilité autrement

La commune de Lauris s'inscrit totalement dans **le remplacement progressif des véhicules thermiques par des véhicules électriques** :

- Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques (IRVE) dans le cadre du schéma directeur (SDIRVE) qui sera proposé fin 2022 par le Syndicat d'Énergies du Vaucluse (SEV), en ciblant les points de stationnement ou de co-voiturage par exemple.
- Renouvellement progressif du parc des véhicules de la commune dès que les points de recharge seront en place.

La mobilité électrique à Lauris, c'est moins de rejet de gaz à effet de serre et moins de nuisances sonores dans le village. **Mais aussi...**

# ÉNERGIE

## - Je pratique le co-voiturage

**Le co-voiturage est un moyen de réduire nos émissions de CO2 et de limiter nos dépenses. Avec 5 à 10% de voitures en moins sur les routes la production de CO2 est réduite entre 8 et 14% (source ADEME)**

A Lauris le co-voiturage s'est organisé à l'initiative de quelques-uns qui se retrouvent sur les parkings des Fraisses et du Cimetière, la commune entend encourager cette pratique : aménagement d'une nouvelle aire au parking des Régales (inscrite au SDIRE), idée d'une plateforme collaborative agile et simple pour une mise en relation des conducteurs et des passagers à étudier.

## - Je prends le bus

**Un autocar produit en moyenne quatre fois moins de CO2 qu'une voiture particulière par passager et par km (source OMT)**

Le réseau de transports en commun développé par Pays d'Aix mobilité me permet d'aller directement à Aix en bus depuis Cadenet à partir d'un arrêt situé à côté du bassin de Saint Christophe. Le trajet me coûtera 1,2€ (0,9€ pour un carnet de 10 trajets).

Je contribue à la réduction des émissions de CO2 tout en faisant des économies ! Et je peux consulter les horaires sur le site de la Mairie de Cadenet ligne 250\_L 250).

## - Je me déplace à bicyclette ou à pied

**Le vélo est un moyen de transport propre pour l'environnement et sain pour votre corps.**

Lauris, commune adhérente du Parc du Luberon peut profiter des services développés par le Parc. Un parking à vélos (6 places) a été installé rue de la Mairie et d'autres sont en projet. Les pistes cyclables existantes (encore trop peu nombreuses) vont être réhabilitées et d'autres créées et sécurisées. L'achat des VAE d'occasion et neufs ainsi que les vélos sans assistance électrique peuvent donner droit à une subvention de la communauté d'agglomérations LMV depuis le 1er juin 2021.

Renseignez-vous pour savoir comment bénéficier de cette subvention (liste des vélocistes sur [www.luberonmontsdevacluse.fr](http://www.luberonmontsdevacluse.fr))

Des parcours piétonniers avec marquages au sol ont été matérialisés à Lauris pour sécuriser les accès aux groupes scolaires, au parc de loisirs et à la crèche et pour éviter le stationnement désordonné. D'autres marquages sont également en place (chemin de la Valicette) mais restent à développer.



## Les économies d'énergie : consommer moins et consommer mieux

Le cadre législatif est connu et le chemin est tout tracé pour les **bâtiments communaux** : remplacer progressivement les sources de chauffage aux énergies fossiles, en commençant dès 2023 par le chauffage de l'école communale, ouvrir le grand chantier de l'isolation thermique, végétaliser les sols et les façades.

La commune s'implique aussi pour **rendre l'éclairage public plus sobre et plus respectueux de l'environnement** : une reprogrammation de l'éclairage public de Lauris a été effectuée. Outre l'économie d'énergie réalisée cette action s'inscrit aussi dans la réduction de la pollution lumineuse.

Mais il faudra aussi développer, avec l'aide de ceux qui voudront s'y impliquer, le **conseil aux particuliers** pour qu'ils s'y retrouvent dans le dédale des aides, subventions et procédures, pour que chacune et chacun puisse accéder à ses droits et agir pour un Village respectueux de la planète.



**Et enfin, n'oublions pas que... chacune et chacun peut prendre sa part !**

## - En adoptant les gestes numériques qui préservent l'environnement :

les technologies de l'information et de la communication (TIC) pourraient représenter 4 à 5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (Source : CNRS) soit plus que l'aviation estimée à 2% : triions nos mails pour réduire l'énergie des Data Center qui stockent nos mails ou naviguons mieux sur le web en utilisant les favoris, la barre de recherche ou encore un moteur de recherche responsable (par exemple Écosia qui compense les émissions de CO2 en replantant des arbres <https://www.ecosia.org/>)

## Le répare café de l'association « Au Maquis »

Vous pouvez réparer gratuitement votre petit électroménager, matériel électrique, ordinateur, tablette, téléphone, vélo ou venez pour de petits travaux de couture. Un objet par personne : Rendez-vous mensuel le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 14 à 17h. Plus d'infos : [contact@reparecafesudlub.fr](mailto:contact@reparecafesudlub.fr)

## Journée mondiale « Clean up Day » :

chaque année, la Commune participe à ce challenge... Soyez nombreux à nous rejoindre

# ÉNERGIE

# DÉCHETS



Moulin & Domaine  
*Oliverision*

**Katia & Frédéric RATTO**  
Producteurs d'huiles d'olive et farines Bio



Depuis 2003 - Presse privée à partir de 50 kg d'olives  
Apports de vos olives de fin Octobre à fin Décembre

Horaires & informations sur le site

[www.domaineoliverision.fr](http://www.domaineoliverision.fr)

Boutique en ligne



**+33 4 90 08 90 01 / +33 6 75 94 71 39**

MOULIN OLIVERISION - bastide Galon - 883 Chemin de Galon - 84160 CUCURON  
contact@domaineoliverision.fr

**fermeture annuelle de mi-janvier à mi-mars**

**NEW!**  
BOITE AUTO

LE PERMIS  
A UN EURO  
PAR JOUR

FACILITE DE  
PAIEMENT

**AUTO ÉCOLE**

Lauris, Pertuis et Villelaure

*Côté Conduite*



<https://coteconduite.fr>

**BUREAU LAURIS**

62, Avenue Joseph Granier - 84360 LAURIS  
04 90 08 42 63

coteconduite@gmail.com  

**97%**

Niveau de  
SATISFACTION  
clients

**98%**

Niveau de  
RECOMMANDATION  
clients



**Votre  
catalogue  
en ligne**

Votre magasin s'engage  
dans la lutte contre  
le gaspillage en limitant ses  
impressions catalogue.



Scannez  
le  
QR CODE



**SUPER U**  
PUYVERT

Du lundi au samedi  
de 8h30 à 20h00  
Le dimanche  
de 8h30 à 13h00